

CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX À PERFORMANCE ÉNERGETIQUE

Contribuez sur :
participez.nanterre.fr

Qu'est-ce qu'un bâtiment à énergie positive ?

C'est un bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme, et qui contribue à la baisse des consommations d'énergie et par conséquent à la réduction d'émission de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

C'est pour cela que la ville s'engage dans la construction de bâtiments à énergie positive ou dans la rénovation des bâtiments anciens les plus énergivores.

Les objectifs de la collectivité

- Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux.
- Faire preuve d'exemplarité.



Quelques exemples ...

Dans les bâtiments sportifs

- Des travaux de rénovation thermique ont été réalisés en juin 2016 dans le Palais des sports Maurice Thorez et le gymnase Paul Vaillant-Couturier ;
- Été 2017 : couverture des terrains de tennis au Palais des Sports par une toiture photovoltaïque.

Les écoles à énergie positive

- Ouverture du groupe scolaire Lucie Aubrac en janvier 2012 ;
- Ouverture du groupe scolaire Abdelmalek Sayad en septembre 2013 ;
- Extension du groupe scolaire des Pâquerettes : le bâtiment est à énergie positive pour la partie neuve et à basse consommation pour la partie rénovée. Il est équipé de panneaux photovoltaïques et de fenêtres à double vitrages.
- Des panneaux solaires sur les toits des écoles Jules Ferry et Paul Langevin.

Et aussi...

- L'IME Fernand Oury ;
- Un toit solaire au théâtre des Amandiers.